

libre-échange transpacifique, le libre-échange dans l'hémisphère occidental, et le libre-échange transatlantique.

La première de ces initiatives est axée sur les relations transpacifiques en matière de commerce et d'investissement. Le mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) dont la création remonte à 1989¹⁶ se trouve au centre de cette initiative. L'APEC a encouragé l'accroissement du dialogue transpacifique sur les questions économiques. On a vu se constituer un important réseau d'institutions privées et publiques, auquel s'est ajoutée en 1993 la réunion annuelle des chefs de gouvernement. À leur première rencontre, ceux-ci se sont engagés en termes généraux à « [traduction] continuer de réduire les obstacles au commerce et à l'investissement afin de faciliter la libre circulation des produits, des services et des capitaux entre nos économies ». Réunis un an plus tard en Indonésie, les dirigeants de l'APEC ont de nouveau reconnu l'importance du système multilatéral en convenant d'accélérer la mise en oeuvre des engagements pris par leurs gouvernements respectifs dans l'Uruguay Round (sans préciser de quels engagements ils parlaient ni ce qu'ils entendaient faire), de favoriser une plus grande libéralisation à l'échelle multilatérale et de tout faire pour assurer un bon départ à l'OMC.

Mais c'est un caractère proprement régional qu'avait l'élément le plus innovateur et concret qui est ressorti de la réunion tenue en Indonésie. À cette occasion, les dirigeants des pays de l'APEC se sont fixé comme objectif à long terme de créer en Asie-Pacifique une zone d'échange et d'investissement libre et ouverte. Ils ont en outre décidé d'un commun accord :

[traduction] d'annoncer leur volonté d'atteindre leur objectif de créer une zone d'échange et d'investissement libre et ouverte au plus tard en l'an 2020. Les échéances tiendront compte des niveaux différents de développement économique des pays de l'APEC, les économies industrialisées devant atteindre leurs objectifs en matière de libre-échange et d'investissement au plus tard en l'an 2010, et les économies en développement, au plus tard en l'an 2020¹⁷.

Compte tenu de la diversité des économies composant l'APEC, et du fait que plusieurs membres clés hésitent toujours à se lancer dans de longues négociations risquant de les amener à prendre des engagements ayant force obligatoire aux

¹⁶ L'APEC se compose, de ce côté-ci du Pacifique, du Canada, du Chili, du Mexique et des États-Unis, et de l'autre, de l'Australie, de Brunéi, de la Chine, de Hong Kong, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de Singapour, de la Corée du Sud, de Taiwan et de la Thaïlande.

¹⁷ Voir la déclaration commune des dirigeants des pays de l'APEC, Bogor, Indonésie (15 novembre 1994), paragraphes 2, 5 et 6.